

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00476

**PLANTATIONS DE HAIES AGROENVIRONNEMENTALES - SOUTIEN A LA
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA LOIRE POUR LA
CAMPAGNE 2022-2023**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 63

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET,
M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. Fabrice DUCRET, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,

M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 24 novembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20221117-D20220047610

Date de mise en ligne : 24 novembre 2022

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Bernard BONNET

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BERLIVET, M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Patrick MICHAUD, Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 NOVEMBRE 2022

PLANTATIONS DE HAIES AGROENVIRONNEMENTALES - SOUTIEN A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA LOIRE POUR LA CAMPAGNE 2022-2023

Dans le cadre du Projet Agro-Environnemental et Climatique porté par la Métropole et le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire sur la période 2016-2021, différentes actions de formation étaient proposées aux agriculteurs du territoire. En 2018 et 2019, certaines concernaient « l'intérêt des arbres et des haies dans les systèmes agricoles ».

Compte tenu de l'attrait des agriculteurs pour cette thématique, qu'ils soient éleveurs ou arboriculteurs, et de leur motivation à planter suite à ces formations, il est apparu nécessaire de leur proposer un accompagnement technique durable. Des discussions ont alors été engagées entre la Métropole et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire (FDC 42). En effet, la FDC 42 est un opérateur reconnu depuis de nombreuses années pour ses compétences dans ce type de projets de plantations.

À ce jour, la Métropole a déjà soutenu 18 projets totalisant près de 8 km de plantations de haies et plusieurs plantations d'arbres isolés en intra-parcellaire.

Soutenir ces projets de replantation de haies en milieu agricole est un enjeu important pour la Métropole, tant d'un point de vue agricole, qu'environnemental. En effet, les haies (première étape vers des projets agroforestiers plus complexes) ont beaucoup d'intérêts : lutte contre l'érosion, effet brise-vent, ombrage pour le bétail, infiltration d'eau, hébergement de nombreux insectes et oiseaux, ressource fourragère, trame verte fonctionnelle ...

Pour la campagne 2022-2023, 12 projets représentant 4,3 km de haies et des plantations d'alignements d'arbres ont été identifiés sur le territoire.

Les chantiers de plantations seront participatifs et les écoles primaires des communes concernées seront sollicitées pour bénéficier d'une animation spécifique sur cette thématique des haies (en classe puis sur le terrain) et pour venir aider le jour de la plantation.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire intervient à chaque étape des projets proposés par les agriculteurs souhaitant planter, du premier contact au suivi des plantations l'année suivante.

Le détail des étapes et du temps de travail nécessaire pour chaque projet de plantation est précisé ci-après :

Temps de coordination et de plantation

Rencontre de l'agriculteur (visite commune FDC42 / SEM)	0,5 j
Montage du dossier technique et financier (cartographie du projet, chiffrage du projet, demande de financement, commande des plants...)	1,5 j
Contact et communication (mairie, presse, école, chasseurs...)	0,5 j
Deuxième visite (photos, signature convention, préparation du sol...)	0,5 j
Plantation	1 j
Bilan (demande de paiement aux financeurs, saisies carto, article...)	0,5 j
Visite de contrôle après plantation	0,5 j

Temps d'animation pédagogique

Animation en classe et sur le terrain	1 j
Plantation avec les agriculteurs	1 j
Préparation et prospection	0,5 j

TOTAL

7,5 j / projet

Pour cette campagne 2022-2023, le budget et le plan de financement prévisionnels sont donc les suivants :

Prévisions de réalisations

12 projets de plantation – 60 jours (400 €/j) :	24 000 €
10 animations – 10*2,5 jours (400 €/j)	10 000 €

Plan prévisionnel de financement

Saint-Etienne Métropole (29,4%)	10 000 €
Autofinancement (70,6%)	24 000 €

Ainsi, afin d'accompagner les agriculteurs du territoire de Saint-Etienne Métropole dans leurs projets de plantations de haies agroenvironnementales, la Fédération Départementale des Chasseurs sollicite un soutien financier de la part de Saint-Etienne Métropole.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le soutien de la Métropole à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire pour le programme de plantations de haies 2022-2023, à concurrence de 29,4 % des dépenses, et dans la limite de 10 000 € maximum,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention jointe à la présente délibération,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget Agriculture de l'exercice 2022.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,


Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Président,


Gaël PERDRIAU